



Féchain-Athlétique-Club

15 rue des Mouettes - 59247 Féchain

Association Loi 1901

Affiliation à la FFA le 1/11/1996 N°059152

SIRET N° 753 693 001 00012

Section locale du Douai-Sin-Athlétisme



<http://fechain-athletisme.fr>

<http://fechain-ac.blogspot.fr/>

E.mail : sylvain.charlet@fechain-athletisme.fr

Tél : 06 88 90 46 20

SAISON 2019 – 2020 - Bulletin d'adhésion

A remplir par l'adhérent **lisiblement**, adresse exacte et complète

NOM :	Prénom :
Sexe :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Nationalité :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone domicile :	Portable :
Autorise le club à m'envoyer les informations par mail :@.....	
SI RENOUELEMENT LICENCE FAC : N°licence :	
Si mutation : Club précédent : N° de licence (FFA) :	
ATTENTION PROCEDURE PARTICULIERE A VOIR AVEC LE CLUB Benjamins/minimes : 40 € - A partir des cadets : 160 € minimum.	

A remettre accompagné de :

- La cotisation (voir la catégorie) **Libellez votre chèque à l'ordre de : « Féchain-Athlétique-Club »**
- Adresse mail ou 1 enveloppe timbrée au nom et adresse de l'adhérent
- un certificat médical obligatoire daté de moins de 6 mois mentionnant : « ne présente pas de contre indications à la pratique de l'athlétisme en compétition », imprimé à télécharger sur le site internet du club, ou **questionnaire santé signé** (si licencié l'an dernier)
- photocopie de la carte d'identité (pour les nouveaux licenciés).

Toute adhésion au club nécessite un respect total aux statuts et règlement intérieur de l'association,

Le règlement est disponible sur le site du club : <http://fechain-athletisme.fr> ou auprès des membres du bureau.

Signature des parents (pour les mineurs)

Signature de l'athlète

A REMPLIR PAR LE CLUB

Date du certificat médical :	Règlement cotisation :
N° chèque : Nom du titulaire :	Espèces :
Catégorie :	N° licence :

Cotisation et Catégories d'Age – saison 2019-2020 jusqu'au 1^{er} Novembre 2019.

Catégories jusqu'au 1 ^{er} novembre 2019	Masculin/Féminin	Cocher (X)	Prix
Master <i>compétition</i>	1979 et avant		85 €
Seniors <i>compétition</i>	1980 à 1996		85 €
Espoirs <i>compétition</i>	1997 à 1999		85 €
Juniors <i>compétition</i>	2000 et 2001		85 €
Cadets <i>compétition</i>	2002 et 2003		80 €
Minimes	2004 et 2005		65 €
Benjamins	2006 et 2007		65 €
Poussins	2008 et 2009		60 €
E.A (école athlé) Bb	2010 à 2012 – 2013 et après		60 €
Encadrement (pas de Cerf Médical)	CA à VE		55 €
MARCHE NORDIQUE Pas de course sur route, uniquement marche	JU à VE Licence santé		40 €
Licence Loisir/running/santé (à partir de cadet) <i>Ni piste, ni championnat.</i>			65 €

-25% pour la 3^{eme} licence d'une même famille, demi-tarif pour la 4^{eme} licence et gratuité pour la 5^{eme} licence.
Possibilité de faire plusieurs chèques avec encaissements échelonnés.

Licence Loisir : course sur route et cross de clubs (pas de compétition sur piste, ni championnat) : **65 €** (+1^{er} maillot du club à 15 € pour les nouveaux).

Pas d'inscription pour les enfants nés après 2014 (**40 adhésions possibles pour le mercredi**). Tous les athlètes sont assurés par le club à la MAE + à l'assurance de la FFA.

A partir de maintenant il n'est plus obligatoire de fournir un nouveau certificat médical. Sous certaines conditions il est possible d'utiliser le certificat de la saison précédente. Pour cela il faut :

- 1) Etre licencié la saison précédente, avec un type de licence différent de « Encadrement »
- 2) Répondre au questionnaire médical.
- 3) Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire médical.
- 4) Le certificat médical ne peut pas être utilisé plus de trois fois.

Facebook : Féchain Athlétique Club
Blog : <http://fechain-ac.blogspot.com/>
Chaîne YouTube : Féchain A C Athlétisme

Comité du Nord Athlétisme : <http://cdnord.athle.com>

Ligue : <http://lhdfa.athle.fr/>
FFA : <http://www.athle.fr>

Au 1^{er} Novembre

Master	1985 et avant
Seniors	1986 à 1997
Espoirs	1998 à 2000
Juniors	2001 et 2002
Cadets	2003 et 2004
Minimes	2005 et 2006
Benjamins	2007 et 2008
Poussins	2009 et 2010
E.A (école athlé) Bb	2011 à 2013 – 2014 et après

CHANGEMENT DES CATÉGORIES FFA

Les catégories d'âge FFA évoluent à compter du 1^{er} novembre 2019 pour les **catégories Master** : passage en Master 1 à partir de 35 ans (au lieu de 40 ans actuellement), et catégories tranchées par âge de 5 ans. Il s'agit là d'un alignement sur la réglementation internationale.

Master 1	35 à 39 ans	1981 – 1985	M1
Master 2	40 à 44 ans	1976 – 1980	M2
Master 3	45 à 49 ans	1971 – 1975	M3
Master 4	50 à 54 ans	1966 – 1970	M4
Master 5	55 à 59 ans	1961 – 1965	M5
Master 6	60 à 64 ans	1956 – 1960	M6
Master 7	65 à 69 ans	1951 – 1955	M7